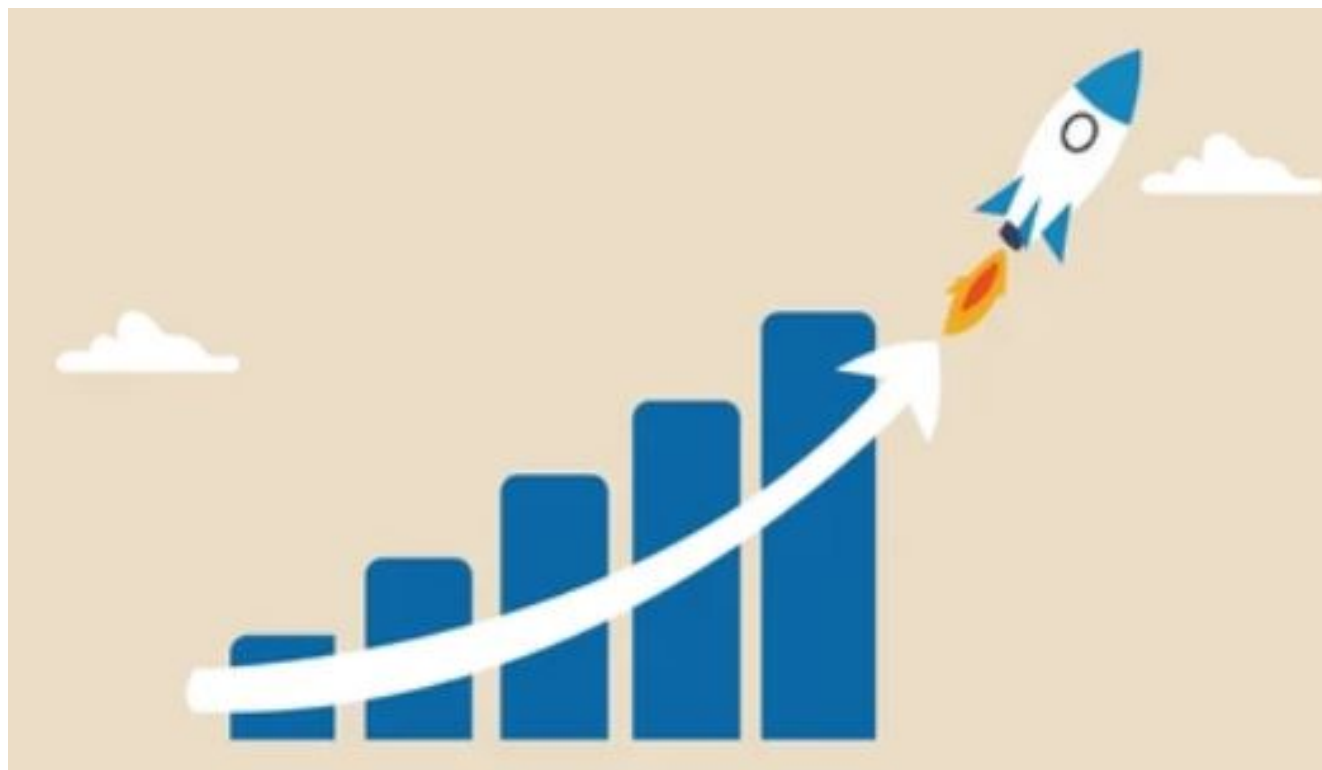


Forte hausse de cotisation assurance habitation à cause des émeutes et du terrorisme islamiques !

écrit par Maxime | 11 juin 2024



+ 5 à 8% selon les chiffres répandus dans les médias.

<https://goodassur.com/assurance-habitation/augmentation-prix>

<https://www.capital.fr/immobilier/voici-pourquoi-la-hausse-du-prix-de-votre-assurance-habitation-est-inevitable-1497330>

Ils plaisantent j'espère ?

La mienne passe de 50 € à 65 €... et la vôtre ?

On est donc plus proche de +30 % que de 5% dans mon cas...

Mon précédent avis d'échéance datait d'avril 2023.

Entre temps, il y a eu un certain Nahel... eh bien la voilà, la facture qui arrive !

A mettre au crédit des « chances pour la France » qui nous ont « enrichi » par leurs dégradations, leurs émeutes, leurs destructions.

Et le pire, c'est qu'on n'est que 40% à trouver que ça suffit, selon les résultats du vote des européennes... qui plus est, 40% parmi ceux qui votent seulement...

<input type="checkbox"/> Augmentation de l'assurance habitation prévue pour 2024	De 5 à 8% (<i>source : Facts & Figure</i>) (chiffre largement minoré... regardez vos extraits de compte, vos factures... dites-nous votre chiffre !)
<input type="checkbox"/> Pourquoi l'assurance habitation augmente-t-elle ?	<ul style="list-style-type: none">• Augmentation du nombre de sinistres (tiens donc? Il y aurait plus de maisons qui brûleraient qu'autrefois? et ce, alors que les constructions sont censées être de meilleure qualité avec l'évolution des normes... non la seule cause ce sont les émeutes)• Taxe fiscale (c'est la taxe terrorisme !! https://resistancerepublicaine.com/2016/01/18/et-une-autre-augmentation-pour-financer-les-indemnitees-des-victimes-des-attentats/)<ul style="list-style-type: none">• Augmentation de l'indice FFB (traduction : les constructeurs font payer plus chers leurs travaux, la faute à l'inflation de Macron, donc la reconstruction à l'identique du bâtiment sinistré coûte plus cher)• Augmentation annuelle des assureurs (je veux bien croire qu'ils se soient donnés le mot pour rajouter de la sauce par-dessus)
<input type="checkbox"/> Peut-on contester l'augmentation ?	<ul style="list-style-type: none">• grâce à loi Hamon, il est possible de changer d'assurance habitation au bout d'un an de contrat, sans justificatifs, ni pénalités. (merci Hamon mais si tu avais lutté contre l'immigration indésirable cela nous aurait été plus utile... maintenant que les tarifs sont partout démentiels !)

« Goodassur » est décidément très politiquement correct.

« Si votre assureur constate une augmentation du nombre de sinistres qu'il a dû indemniser sur une année, il peut alors décider d'augmenter ses cotisations l'année suivante

pour compenser le coût global des sinistres qu'il a couverts. Un assureur cherchera toujours à trouver l'équilibre entre les primes qu'il perçoit de la part de ses adhérents et le montant des remboursements qu'il verse pour couvrir les différents sinistres.

Les années pour lesquelles les Français ont été nombreux à subir des dégâts liés à une catastrophe naturelle (tempête, inondations...) entraînent souvent une hausse significative de la prime d'assurance appliquée par les assureurs l'année qui suit ».

Ne manquerait-il pas les émeutes dans la liste ? Comme si les caprices de la Nature expliquaient tout, théorie qui conviendra très bien aux écolos bidons qui serineront leur refrain sur le réchauffement climatique, mais un peu moins aux patriotes exigeants qu'on ne roule pas dans la farine...

Y ajouter une taxe de 30% (c'est que l'Etat en a, des choses à payer, avec cette faune) et 6 € par contrat pour fonds de solidarité aux victimes de terrorisme...

Moralité : inflation zélensko-macronienne, émeutes et terrorisme islamiques sont les principaux responsables de la hausse de la cotisation et de la baisse de votre pouvoir d'achat !

Macron, destitution !